

Rapports de majorité et de minorité de la commission des arts et de la culture chargée d'examiner la motion du 17 mai 2018 de M^{mes} et MM. Gazi Sahin, Pascal Holenweg, Alfonso Gomez, Christina Kitsos, Taimoor Aliassi, Uzma Khamis Vannini, Omar Azzabi, Albane Schlechten, Ariane Arlotti, Tobias Schnebli, Morten Gisselbaek, Brigitte Studer, Delphine Wuest, Hélène Ecuyer et Emmanuel Deonna: «Pour une Maison ou une Cité de l'immigration à Genève».

A. Rapport de majorité de M^{me} Michèle Roulet.

Cette motion a été renvoyée à la commission des arts et de la culture (CARTS) par le Conseil municipal lors de la séance plénière du 7 octobre 2020. La commission l'a étudiée lors des séances du 16 novembre 2020 et des 22 février et 31 mai 2021 sous la présidence de M^{me} Danièle Magnin, ainsi que le 14 juin 2021 sous la présidence de M^{me} Paule Mangeat. Les membres de la commission remercient M^{me} Laura Kiraly et M. Daniel Zaugg pour la qualité de leurs notes de séances.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que Genève entre dans l'histoire par une migration de masse (celle des Helvètes), stoppée par la force des armes romaines;
- qu'elle reste dans l'histoire par des migrations successives: celles des Burgondes, des Francs et des Savoyards;
- qu'elle fait l'histoire par une migration religieuse, celle des protestants, par des migrations politiques, celles des démocrates, des révolutionnaires, des résistants du monde entier, des hommes, des femmes, des enfants fuyant les guerres «civiles» et les invasions;
- qu'elle s'est construite dans le passé par l'immigration des travailleurs «étrangers»... et suisses, et vit toujours par l'immigration: celle qui fait fonctionner ses hôpitaux, ses écoles, ses transports publics, sa voirie, ses services sociaux et ses institutions culturelles;
- que les deux tiers des habitant-e-s de Genève ont au moins un grand-parent immigrant;
- que les habitant-e-s de Genève sont de 190 nationalités différentes et sont porteurs et porteuses de toutes les cultures du monde;
- que Genève est le siège de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR);

- que, s’il est une ville qui se constitue par la migration et l’immigration, c’est bien la nôtre;
- que pourtant, aucun lieu, aucun espace, aucune institution genevoise n’est voué-e à la mémoire de l’immigration qui a constitué Genève, au débat sur les enjeux liés aux migrations, à la confrontation des idées, des projets, des actions (mais aussi des craintes);
- qu’il est temps de remédier à cette absence qui ressemble trop à une amnésie politique ou à une réécriture de l’histoire,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de lui présenter un projet de création à Genève d’un lieu permanent tel qu’une «Maison de l’immigration», pluridisciplinaire, ouverte à tous les publics, développant des activités et des programmations avec la participation de tous les habitant-e-s de Genève, mettant en valeur et en débat tous les apports et tous les éléments de l’histoire de l’immigration dans notre ville;
- d’étudier toute possibilité de collaboration avec le Canton, la Confédération et des partenaires privés pour la réalisation, le financement et le fonctionnement de ce projet.

Séance du 16 novembre 2020

Audition de M. Pascal Holenweg, motionnaire

M. Holenweg présente une motion qui ne nécessite pas une décision à proprement parler du Conseil municipal sinon la décision de la renvoyer au Conseil administratif pour qu’il en fasse un projet culturel précis, pluridisciplinaire et ouvert à tous les publics avec un crédit alloué, qui seront votés par le Conseil municipal. L’idée serait de créer non pas une Maison ou Cité de l’immigration, mais une Maison ou Cité de la migration pour mettre en valeur l’importance des déplacements de population dans la constitution des sociétés, en l’occurrence celle de Genève. Il manque en effet à Genève des lieux culturels autour de la migration à l’exception de deux organisations internationales de l’ONU: le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l’Organisation internationale pour les migrations (OIM). Il cite l’existence du Musée de l’immigration à Lausanne et suggère d’auditionner le fondateur et responsable de ce musée, M. Ernesto Ricou.

Questions des commissaires

A la question d’une commissaire qui demande si M^{me} Kitsos est davantage concernée par la motion que M. Kanaan, M. Holenweg répond que la proposition peut émaner des deux, puisque le projet est à cheval entre la culture et le social.

Une commissaire demande des précisions sur la forme de cette Maison de la migration: musée ou maison de quartier?

Pour M. Holenweg, la dimension muséale est secondaire, car il s'agit avant tout de mettre en valeur les éléments historiques de la migration, mais également le rôle structurel que joue la migration dans la réalité présente de Genève.

La même commissaire souhaiterait des exemples concrets sur ce que cette maison devrait mettre en valeur, car l'énonciation et l'articulation du projet sont trop vagues.

M. Holenweg répond qu'il ne s'agit pas expressément de dessiner des parcours personnels, mais de mettre en évidence le rôle fondamental des migrations dans la constitution des sociétés humaines à travers l'exemple genevois. L'idée est de mettre en évidence l'importance du phénomène de migration dans tous ses aspects. Le lieu a l'ambition d'être vivant.

Une commissaire apprécie le large spectre qui pourra être abordé dans ce lieu qui pourra sensibiliser et éduquer sur toutes sortes de problématiques, notamment le racisme. Cependant, elle juge qu'il est nécessaire de clarifier les objectifs de ce lieu culturel.

M. Holenweg répond que le projet sera précisé par le Conseil administratif.

Un commissaire propose un partenariat avec des organisations internationales afin d'ajouter une vision macro à la vision micro genevoise proposée par la motion.

M. Holenweg trouve cette proposition pertinente. Elle pourrait faire l'objet d'un amendement.

Un commissaire questionne l'opportunité de cette Maison de la migration spécifiquement à Genève par rapport à d'autres villes.

M. Holenweg répond que Genève n'est évidemment pas la seule ville qui est née de la migration. Cependant, le symbolisme et le lien particulier de Genève quant à cette problématique sont particulièrement forts.

Une commissaire propose de faire émerger ce lieu au Musée d'art et d'histoire (MAH) ou au Musée d'ethnographie de Genève (MEG), au cœur même d'une institution qui puisse retracer l'évolution de Genève.

M. Holenweg trouve que la collaboration avec d'autres institutions culturelles genevoises est une bonne idée qui pourra être ajoutée dans la motion.

Une commissaire rappelle la tenue de l'exposition «Nous, saisonniers, saisonnières... Genève 1931-2019» qui a donné lieu à de nombreuses publications et qui a eu beaucoup de succès; elle demande si ce type de projets pourrait s'inscrire dans la Maison de la migration, qui répond à une réelle attente de la population genevoise.

M. Holenweg approuve.

Une commissaire envisage ce lieu comme actif, dynamique et vivant pour tisser des liens entre les cultures. L'espace muséal pourrait être secondaire.

M. Holenweg confirme. Il s'agirait avant tout d'un lieu de rencontre.

Une commissaire souligne que ce lieu pourra créer des liens avec la population et casser des préjugés.

M^{me} Holenweg répond qu'il s'agit du but inavoué de la motion. Le lieu ne doit pas être une vitrine, mais un lieu vivant, qui mette en avant la migration plutôt que l'immigration, afin d'élargir la thématique.

Une commissaire demande si les mouvements de migration antérieurs à Jules César seront intégrés et propose la Maison des associations comme lieu pour accueillir une Maison de la migration.

M. Holenweg répond que toutes les époques pourront être traitées, mais que la Maison des associations a d'autres fonctions et missions. Elle est notamment un lieu de travail. Créer un tel lieu à la Maison des associations ne serait pas envisageable.

La même commissaire propose le Musée de la Croix-Rouge.

M. Holenweg répond que le Musée de la Croix-Rouge illustre l'histoire et les missions de la Croix-Rouge. Il s'agit avant tout d'un musée sur l'aide humanitaire.

Une commissaire mentionne les coûts d'investissement et plaide pour la création d'un département dans un lieu culturel existant ou en collaboration avec d'autres entités internationales à Genève.

Vote

L'audition de M. Kanaan est acceptée à l'unanimité.

Séance du 22 février 2021

Audition de M. Sami Kanaan, conseiller administratif, en charge du département de la culture et de la transition numérique (DCTN), accompagné de M^{me} Virginie Keller, cheffe du Service culturel (SEC), de M. Boris Wastiau, directeur du Musée d'ethnographie de Genève (MEG), et de M. Marc-Olivier Wahler, directeur du Musée d'art et d'histoire (MAH)

M. Kanaan relate que la Ville de Genève forme une belle mosaïque ethnique et culturelle. Les institutions culturelles en ont conscience et tentent de mettre en valeur cette diversité. Dernier exemple en date: l'exposition qui rend hommage aux saisonniers des XX^e et XXI^e siècles à Genève.

M. Wastiau énonce que la question de l’immigration est au cœur des préoccupations du MEG dont le plan stratégique 2020-2024 a pour principal enjeu d’explorer les échanges équitables et l’interculturalité dans une perspective translocale. Plusieurs axes de travail ont été définis. Parmi ceux-ci, on peut citer la poursuite du processus de décolonisation, l’inclusion de nouveaux publics, le renforcement des processus créatifs et la valorisation du développement durable. Ces objectifs ne pourront être atteints qu’en favorisant la collaboration avec des associations communautaires, sociales et culturelles. Ainsi, la prochaine exposition traitera notamment des mouvements de populations qui découlent des injustices environnementales. Le MEG compte également prolonger le programme «Parlez-vous MEG?», qui offre un kit d’apprentissage de la langue française pour les populations d’origine migrante.

M. Wahler affirme que le MAH a fait de l’inclusion et de la diversification de ses publics un objectif prioritaire. A ce titre, son équipe de médiation est en train de développer un guide audio qui traduit instantanément les notices en 19 langues. Pour atteindre des publics nouveaux et variés, il est essentiel de rendre le musée attractif et accessible. Dans le contexte actuel, la figure autoritaire, voire intimidante, que pouvait représenter le musée n’a plus lieu d’être. Désormais, la programmation doit répondre aux intérêts et motivations des visiteurs. Les expositions doivent être accessibles au plus grand nombre afin que chacun puisse y trouver un intérêt sans forcément disposer d’un bagage préalable.

M. Kanaan constate que la motion est soutenue par une grande partie du Conseil municipal. Tout en apportant son soutien aux objectifs énoncés, il souligne que la diversité culturelle est déjà mise en avant par de nombreuses institutions publiques et privées. Il ne faudrait pas que tout ce travail en faveur de l’intégration soit mis à mal par la création d’une nouvelle entité. Une audition du Service Agenda 21 – Ville durable (A21) permettrait d’avoir des éclaircissements à ce sujet. Si le Conseil municipal vote en faveur de la motion, il faudra que la nouvelle entité puisse travailler en collaboration avec les acteurs culturels existants.

Questions des commissaires

Une commissaire demande s’il ne faudrait pas valoriser l’histoire de l’immigration dans les institutions muséales existant plutôt que de créer un lieu permanent.

M. Kanaan explique qu’il est possible de créer une nouvelle entité tout en favorisant une approche en réseau. La nouvelle entité peut devenir un lieu de référence de l’histoire de l’immigration sans forcément occulter le travail existant.

M. Wahler confirme que la politique d’intégration peut être renforcée par une collaboration entre institutions. On peut imaginer la création d’un programme

annuel dans différents lieux, qui permettrait aux institutions d’apporter leur savoir-faire et leur identité.

M. Wastiau rapporte que le MEG collabore avec des partenaires issus d’horizons et de disciplines différentes. Par exemple, les Ateliers d’ethnomusicologie (ADEM) vont présenter un programme sur la transmission intergénérationnelle, qui permettra des rencontres entre différentes traditions musicales. Dans ses efforts de diversification des publics, le musée propose également des ateliers culinaires et des concerts.

Un commissaire considère que le titre de «Maison de l’immigration» est bien trouvé, car il met l’accent sur les échanges possibles entre communautés. Il aimerait avoir l’avis du magistrat sur la nécessité de créer un lieu qui rassemble et inscrive durablement tout ce que la Ville a fait en faveur de l’immigration.

M. Kanaan insiste sur la notion de mise en réseau. La nouvelle entité ne doit pas se substituer aux autres acteurs culturels genevois, mais doit favoriser les collaborations entre partenaires. A ce titre, il invite la commission à auditionner M. Gomez, M^{me} Kitsos et le Bureau de l’intégration des étrangers (BIE).

Le même commissaire s’étonne que la Ville n’ait pas encore proposé de lieu dédié à l’histoire de l’immigration au vu de la diversité de sa population.

M. Kanaan dit que, même s’il manque un lieu qui coordonne toute ces actions, cette histoire est déjà mise en avant sous différentes formes par les institutions existantes.

Une commissaire aimerait comprendre les raisons de la réserve du magistrat sur cette motion.

M. Kanaan précise qu’il n’est pas défavorable à cette motion. Toutefois, il tient à ce que le lieu proposé soit connecté aux autres politiques publiques.

La même commissaire demande si les auditionnés craignent qu’un tel lieu fasse concurrence aux musées existants.

M^{me} Wahler répond qu’il est prêt à consacrer des espaces et de l’énergie sur ce projet, et qu’on peut aussi imaginer que la maison se déplace d’institution en institution pour permettre différents regards sur le thème de l’immigration. En l’état, il manque d’information sur le contenu du projet pour pouvoir se positionner davantage.

M. Wastiau considère qu’une Maison de l’immigration pourrait devenir un partenaire de choix pour le MEG. Ce dernier collabore déjà avec plusieurs collectifs centrés sur l’intégration des publics.

Une commissaire craint que la notion de maison symbolise le repli sur soi et le rejet de l’autre. Elle demande si le terme d’espace conviendrait aux motionnaires.

M. Holenweg approuve et précise que le but de la motion n'est pas de proposer un nouvel outil d'intégration, mais de mettre en avant l'histoire de l'immigration à Genève.

Un commissaire précise que la motion propose une idée. Si le Conseil municipal l'approuve, il faudra la mettre en œuvre en favorisant les échanges entre les acteurs culturels avec la création d'un espace interactif ouvert à tous.

Une commissaire annonce qu'elle s'opposera à l'audition du BIE, car la motion traite de questions culturelles et non sociales.

M^{me} Keller précise que le BIE collabore avec plusieurs associations culturelles liées à l'immigration. La Ville et le BIE soutiennent notamment l'Association pour la promotion des droits humains (APDH). Dans ce cadre, la CARTS pourrait auditionner M. Nicolas Roguet, délégué à l'intégration du Canton de Genève.

Un commissaire propose de renvoyer cette motion à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse.

Une commissaire demande si la motion a pour objectif de créer un accès à la culture pour les personnes immigrées ou de faire connaître l'histoire de l'immigration à l'ensemble de la population. L'audition du BIE serait pertinente dans le premier cas.

Un commissaire considère que le BIE pourrait apporter des idées utiles à la motion.

Votes

L'audition de M. Gomez est acceptée à l'unanimité.

L'audition de M^{me} Kitsos est acceptée à l'unanimité.

L'audition du BIE est acceptée par 12 oui (1 EàG, 3 Ve, 4 S, 1 MCG, 2 PDC, 1 UDC) contre 1 non (PLR) et 2 abstentions (PLR).

Le renvoi de la motion M-1353 à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse est refusé par 14 non (1 EàG, 3 Ve, 4 S, 1 MCG, 1 PDC, 3 PLR, 1 UDC) contre 1 oui (PDC).

Séance du 31 mai 2021

Audition de M. Alfonso Gomez, conseiller administratif en charge du département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL), accompagné de M^{me} Chiara Barberis, cheffe du Service Agenda 21 – Ville durable (A21), et de M. Bertrand Cassegrain, chargé de projets Diversité au Service A21

M. Gomez dit que ce projet de motion a retenu toute son attention étant donné que son département est chargé notamment de promouvoir la diversité. Actuellement, le canton de Genève compte environ 190 nationalités différentes. Près des deux tiers des habitants ont au moins un grand-parent issu de la migration. La Genève internationale est le siège de l'OIM et le HCR. Malgré ces éléments, il n'existe à ce jour aucun lieu dédié à l'histoire de l'immigration. Depuis plusieurs années, le Service A21 et le SEC mènent plusieurs projets de valorisation des apports de la migration. Le dernier s'intitule «Nous, saisonniers, saisonnières... Genève 1931-2019». Faisant suite à l'adoption par le Conseil municipal de la motion M-891 intitulée «Parce qu'ils ont construit la Suisse et Genève: rendons hommage aux saisonniers», cette exposition a permis de mettre en lumière l'histoire de ces travailleurs et leur contribution majeure au développement de Genève. Suite à cette exposition, le magistrat a pu s'entretenir avec le collectif d'artistes Rosa Brux sur les pistes à explorer pour valoriser la diversité.

M^{me} Barberis dit que cette motion comprend différents enjeux. D'une part elle questionne la place de l'immigration dans l'histoire de Genève (enjeux mémoriels), d'autre part elle met en avant l'apport de la migration et la diversité culturelle. Le Service A21 étudie ces questions depuis plusieurs années.

M. Cassegrain rappelle qu'une politique municipale en matière de diversité a été adoptée par le Conseil administratif en 2014. Cette politique est coordonnée de manière transversale par le Service A21. Elle vise à valoriser la diversité culturelle et à lutter contre les discriminations fondées notamment sur l'origine ethnique, la nationalité et la religion. Dans ce cadre, le service mène plusieurs actions. Depuis 2014, le projet «Genève, sa gueule» met sur pied des séances de prise de vue et collecte des récits de vie dans le but de faire reconnaître la diversité de la population de Genève. Organisée en 2017 au Musée Rath, la dernière exposition sur ce sujet a accueilli environ 2000 visiteurs. Des projections de portraits et des séances de prises de vue seront proposées les 25 et 26 septembre 2021 dans le cadre de la biennale de photographie «No'Photo».

A noter également l'exposition «Nous, saisonniers, saisonnières... Genève 1931-2019» qui a eu lieu en novembre 2019. Conçue et réalisée par les Archives contestataires, le Collège du travail et Rosa Brux, cette exposition a permis de célébrer la mémoire des saisonniers et saisonnières et de répertorier les archives les concernant. Forte de son succès (environ 6400 visiteurs), elle sera reprise à Bienne de février à septembre 2022. A Genève, les différents groupes qui ont

travaillé sur le projet ont reçu des demandes émanant d'institutions académiques pour pouvoir consulter leurs archives. En outre, il est prévu de réaliser un itinéraire urbain traitant de la question des permis saisonniers.

En ce qui concerne la motion à proprement parler, le Service A21 propose quelques pistes de discussion. Tout d'abord, le projet pourrait être conçu avec les associations de personnes migrantes avec une démarche participative, qui s'adresserait à l'ensemble de la population. Ensuite, un lien devrait être établi entre le passé et les enjeux contemporains. Une approche interdisciplinaire permettrait de diversifier les activités. Le lieu pourrait aussi accueillir des événements artistiques, des expositions, des ateliers, des tables rondes et être ouvert à la recherche scientifique. A ce titre, il pourrait regrouper l'ensemble des archives récoltées sur le sujet de la migration à Genève. Autre suggestion, le lieu devrait être situé au cœur de la cité, qui permettrait d'assurer une vraie portée à la thématique. En termes de gestion, plusieurs modèles sont possibles. Le projet pourrait être pris en charge par la Ville de Genève, une association ou plusieurs associations. En termes d'espace, la Ville pourrait mener un projet pilote en prenant exemple sur la «Blackbox» à Zurich, qui traite du racisme. Enfin, les institutions culturelles existantes pourraient accorder une place plus importante à la thématique de la migration.

Questions des commissaires

Une commissaire souhaiterait des précisions sur cette «Blackbox».

M. Cassegrain indique que ce lieu, ouvert à l'année, a été élaboré par un collectif d'artistes. Il traite essentiellement des thématiques liées au racisme et au colonialisme.

La même commissaire demande si le Service A21 est en discussion avec les musées.

M. Cassegrain lui répond par la négative.

Une commissaire demande s'il existe des statistiques sur le nombre d'immigrés à Genève.

M. Cassegrain dit que le Canton compte 40% d'habitants de nationalité étrangère.

M. Gomez ajoute que ce type d'informations peut être fourni par l'Office cantonal des statistiques (OCSTAT). Cela dit, il faut faire une distinction entre la population étrangère et celle issue de parents immigrés.

La même commissaire estime que la Ville pourrait communiquer ces statistiques à la population à intervalles réguliers.

Un commissaire signale que l’OCSTAT publie régulièrement un bulletin statistique dans lequel figure le pourcentage d’habitants de nationalité étrangère.

A la question de la même commissaire sur l’endroit où aménager ce lieu, M. Gomez dit qu’à ce stade de la motion il ne peut pas répondre à cette question.

Une commissaire demande si le département des finances, de l’environnement et du logement a déjà pris contact avec des associations pour évaluer les possibilités de gestion du lieu.

M. Gomez indique que le département a déjà entamé des discussions avec les Archives contestataires, Rosa Brux et le Collège du travail. Ces groupes se montrent favorables à la motion sans aborder la question du lieu.

Une commissaire s’interroge sur ces projections de portraits et prises de vue proposées dans le cadre de la biennale de photographie «No’Photo». La diversité culturelle de Genève se lit-elle sur le visage? Elle s’enquiert également de la durée d’habitation nécessaire pour pouvoir se sentir et être considéré comme Genevois. Enfin, elle estime que le projet devrait prendre place dans un lieu existant.

M. Gomez considère qu’il est difficile de répondre à ces questions sur l’identité. On peut imaginer qu’une personne peut être considérée comme Genevoise dès le moment où elle vit à Genève et se sent concernée par les affaires de la cité. Quant au lieu où pourrait prendre place la Maison de l’immigration, il s’agit là d’une question politique. L’idée est que cette maison fonctionne de manière autonome et ne soit pas l’annexe d’une autre institution.

La présidente demande si la Maison de l’immigration pourrait être aménagée dans la Maison des associations.

M. Gomez lui répond que la Maison des associations est déjà pleine. La Maison de l’immigration doit pouvoir développer différentes activités accessibles à la population et mettre en valeur des éléments de l’histoire de l’immigration à Genève. Un tel programme nécessite une infrastructure disposant de plusieurs espaces disponibles.

Une commissaire s’enquiert du financement d’un tel projet.

M. Gomez indique que cette question n’a pas encore été abordée. Les coûts du projet varient selon le lieu et le type de gestion choisie. Si la motion est adoptée, la Ville pourra entamer des discussions avec les groupes concernés.

Une commissaire craint que la création d’un nouvel espace isole la Maison de l’immigration des autres institutions. Ne serait-il pas pertinent d’étudier la possibilité de mutualiser les espaces existants dans une maison de quartier du centre-ville, par exemple, ce qui permettrait de réduire les coûts?

M. Gomez confirme que le projet se veut ouvert sur la cité. Les collaborations avec d'autres institutions sont donc envisageables. En revanche, la Maison de l'immigration ne se veut pas uniquement un lieu d'exposition. Elle a pour vocation de susciter des débats et de récolter des éléments historiques. Les maisons de quartier ne sont pas forcément adéquates pour un tel programme.

Un commissaire demande si la Maison de l'immigration pourrait prendre place dans l'ancienne Comédie.

M. Gomez indique que la question du lieu n'a pas encore été abordée. La proposition qui a été faite est de placer la Maison de l'immigration au cœur de la cité.

Un commissaire rappelle que la Ville a accepté de se délester de l'ancienne Comédie pour pouvoir construire la nouvelle.

M. Gomez affirme que la Ville n'a pas prévu de vendre l'ancienne Comédie.

Un commissaire estime que la Ville peut très bien attribuer un droit de superficie à une fondation qui souhaiterait s'occuper d'une Maison de l'immigration.

Un commissaire suggère d'intégrer la Maison de l'immigration au MAH dans la mesure où elle traite d'une problématique sur le temps long, ce qui permettrait de réduire les coûts du projet.

Un commissaire répond que la Maison de l'immigration ne traite pas que d'histoire, mais se veut pluridisciplinaire, ouverte à différents publics, et que cette motion n'empêche nullement de futures collaborations avec des institutions existantes.

M. Gomez note que la Maison de l'histoire est un centre ouvert à plusieurs facultés. Ce type d'approche transversale pourrait servir de modèle à la Maison de l'immigration. La motion ne souhaite pas créer une annexe au sein du MAH. Bien que pertinente, l'approche historique ne peut pas couvrir l'ensemble des thématiques liées à l'immigration. La motion suggère d'aborder ce sujet à travers plusieurs disciplines (sociologie, économie, etc.).

Un commissaire fait remarquer qu'il existe un Musée de l'immigration à Lausanne et propose de prendre contact avec M. Ernesto Ricou, conservateur, afin de connaître le bilan de ce musée.

Un commissaire dit que ce musée a été fermé.

M. Gomez précise que ce musée, par sa nature, ne répondait pas aux mêmes objectifs que ceux de la motion.

Audition de M. Nicolas Roguet, délégué à l'intégration du Bureau de l'intégration des étrangers (BIE)

M. Roguet recommande aux commissaires la lecture de l'ouvrage *Genève, cinq siècles d'accueil* retraçant la vie de quelques personnages historiques qui ont contribué à façonner l'identité genevoise. On y apprend notamment que le taux d'étrangers présents à Genève est resté le même entre 1920 et 2020 (environ 40%). Ce type d'information montre que la ville s'est toujours ouverte à l'extérieur et au dialogue entre les cultures. Pour ce qui est de la motion, il comprend que la Maison de l'immigration se veut un lieu de reconnaissance et d'échange. Cela suppose des collaborations avec les institutions et associations existantes. L'intention politique est fidèle à l'esprit de Genève. A l'instar d'un projet comme «Nous, saisonniers, saisonnières...», la motion souhaite valoriser la diversité en apportant un regard nouveau sur l'histoire de Genève. Créer une maison dédiée à l'immigration permettrait de promouvoir l'intégration à travers une approche autant scientifique qu'artistique. Le fait de ne pas opter pour une approche exclusivement académique favoriserait le dialogue avec le monde communautaire et associatif. Le Canton participera volontiers à l'élaboration d'un projet avec la Ville. La question du financement devra être débattue dans un second temps. A ce stade, il avoue qu'il est favorable à un lieu qui ne soit pas figé dans l'espace public. Une maison mobile permettrait d'aller à la rencontre de la population.

Questions des commissaires

La présidente s'enquiert de la situation des personnes de nationalité étrangère travaillant pour la Genève internationale. Elle a pu constater que certaines d'entre elles ne souhaitaient pas forcément s'intégrer à la population locale dans la mesure où leur séjour était limité.

M. Roguet estime que cette question devrait s'adresser à M. Salman Bal, directeur du Centre d'accueil de la Genève internationale (CAGI). Il est vrai qu'il existe une disparité entre la population étrangère qui est soumise à toute une série d'obligations liées à l'intégration et la population internationale qui en est exemptée. Le fait de ne pas devoir s'approprier la culture locale explique pourquoi cette dernière ne crée pas de liens directs avec les institutions. L'accueil de ces personnes devrait être amélioré au sein des communes pour amener et renforcer une volonté d'intégration. Cette question doit être étudiée au niveau politique, car on constate que certaines communautés ne participent pas à la vie politique genevoise. Une recherche quantitative et qualitative sur les expatriés à Genève permettrait d'agir pour renforcer les vecteurs d'intégration.

Une commissaire demande si le Canton possède des statistiques sur le nombre des expatriés.

M. Roguet dit qu'il est difficile de déterminer ce nombre, car les personnes travaillant pour une entreprise internationale à Genève peuvent bénéficier d'un permis B.

La même commissaire constate que certaines entreprises internationales ne favorisent pas l'intégration de leur personnel aux affaires de la cité.

M. Roguet note que des entreprises comme Procter & Gamble travaillent sur l'ancrage de leurs salariés sur leur lieu de vie.

Une commissaire demande si c'est le rôle de la Ville d'organiser des activités pour des populations qui ne ressentent pas forcément le besoin de s'intégrer.

M. Roguet note qu'il est auditionné ce soir pour donner l'avis du Canton sur le projet, et que l'administration doit quand même créer des conditions pour que la population se sente à l'aise sur son lieu de vie.

Une commissaire estime qu'un projet élaboré avec le Canton serait le bienvenu et prend note qu'une maison mobile pourrait être envisagée. Cela dit, cette maison devrait se concentrer sur les aspects culturels et non sociaux de l'immigration.

Une commissaire aimerait comprendre pourquoi il persiste une peur vis-à-vis des étrangers et étrangères. Elle affirme qu'elle a souvent dû justifier sa présence à Genève.

M. Roguet considère que cette question est complexe. Genève a toujours été une terre d'accueil. Cette situation a forgé son identité. Paradoxalement, certaines formes de discrimination peuvent persister. Le rapport à l'étranger est autant personnel que communautaire. A cela s'ajoutent les questions de génération. Ces éléments rendent la compréhension du sujet difficile. La création d'une Maison de l'immigration permettra d'ouvrir des discussions sur la question des préjugés.

Une commissaire demande si la création d'une maison itinérante n'entrerait pas en contradiction avec l'idée d'intégration.

M. Roguet note que cette question concerne déjà l'élaboration du projet. La création d'une maison itinérante permettrait d'entamer des collaborations avec différents partenaires en fonction des lieux d'accueil. Mais il ne s'agit là que d'une suggestion personnelle.

Séance du 14 juin 2021

Discussions et votes

Concernant la dernière invite, un commissaire du Parti socialiste propose d'ajouter «les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales et d'autres institutions culturelles genevoises» dans la liste des instances

avec qui collaborer. Cet amendement est proposé en commun avec un commissaire du Parti démocrate-chrétien. Le commissaire du Parti socialiste propose de remplacer dans tout le texte «immigration» par «migration» afin de souligner les mouvements de population en général.

Une commissaire du Parti libéral-radical propose de remplacer «Cité ou Maison» dans la motion par «un espace et des manifestations permettant de comprendre et de valoriser le phénomène des migrations et son importance pour l'histoire de Genève».

Un commissaire du Parti socialiste demande s'il s'agit d'une reformulation de la première invite. Il souligne que la première invite ne mentionne ni une Cité, ni une Maison, mais un lieu permanent.

La commissaire du Parti libéral-radical confirme qu'il s'agit d'une nouvelle invite dans la mesure où la notion de permanence dans la migration n'est pas une nécessité, et que les manifestations permettent de marquer davantage la thématique.

Un commissaire du Parti socialiste répond que l'idée de la motion est de bénéficier d'un lieu permanent et central, à partir duquel seraient organisées des manifestations. Ces dernières sont en effet importantes pour ne pas diluer le thème. L'idée de sortir du lieu étant intéressante, il propose de rajouter à son deuxième amendement concernant les migrations «des manifestations» dans la première invite.

Votes

Un commissaire du Parti socialiste propose d'ajouter «les organisations gouvernementales et non gouvernementales et d'autres institutions genevoises» à la seconde invite.

Par 13 oui (3 Ve, 4 S, 1 EàG, 2 PDC, 2 PLR, 1 MCG) contre 1 non (UDC) et 1 abstention (PLR), l'amendement est accepté.

Un commissaire du Parti socialiste propose de remplacer «immigration» par «migration», dans le titre et la première invite.

Par 12 oui (1 MCG, 4 S, 3 Ve, 1 EàG, 2 PDC, 1 PLR) contre 3 non (2 PLR, 1 UDC), le deuxième amendement est accepté.

Une commissaire du Parti libéral-radical souligne qu'il n'est pas possible de modifier le titre d'une motion.

La présidente le vérifera.

Une commissaire du Parti libéral-radical propose de modifier la première invite en remplaçant «Cité ou Maison» par «un espace et des manifestations

permettant de comprendre et de valoriser le phénomène des migrations et son importance pour l'histoire de Genève».

Par 8 oui (2 PDC, 3 PLR, 1 MCG, 1 S, 1 Ve) contre 6 non (3 S, 1 UDC, 1 EàG, 1 Ve) et 1 abstention (Ve), le troisième amendement est accepté.

Une autre commissaire du Parti libéral-radical souligne que le troisième amendement est en contradiction avec la première invite, car il propose l'organisation d'événements et non la création d'un lieu permanent qui serait la Maison de l'immigration pluridisciplinaire.

Un commissaire du Parti socialiste répond que ce troisième amendement remplace la première invite.

Une commissaire du Parti libéral-radical précise que cet amendement remplace la première invite initiale. Elle souligne qu'il existe autant d'intérêt pour un lieu fixe que pour des manifestations.

Un commissaire du Parti socialiste souligne que le dernier amendement ajoute «des manifestations» à la première invite, mais maintient l'idée d'un lieu permanent. Il propose de modifier la première invite ainsi: «de lui présenter un projet de création à Genève d'un lieu permanent tel qu'une Maison de la migration pluridisciplinaire, ouverte à tous les publics, développant des activités, *des programmes et des manifestations extérieures* avec la participation de tous les habitant-e-s de Genève, mettant en valeur et en débat tous les apports et tous les éléments de l'histoire de l'immigration dans notre ville».

Par 9 oui (2 PDC, 3 Ve, 3 S, 1 EàG) contre 5 non (1 MCG, 3 PLR, 1 UDC) et 1 abstention (S), le quatrième amendement est accepté.

Proposition est faite de retirer le vote sur l'amendement du Parti libéral-radical remplaçant «Cité ou Maison» dans la motion par «un espace et des manifestations permettant de comprendre et de valoriser le phénomène des migrations et son importance pour l'histoire de Genève».

Par 11 oui (3 Ve, 1 EàG, 1 UDC, 4 S, 2 PDC) contre 4 non (3 PLR, 1 MCG), le troisième amendement est retiré.

Prises de position des groupes

Une commissaire du groupe des Vert-e-s souligne que le parcours des immigrés à travers l'histoire de Genève nécessite la création d'un lieu permanent, dynamique et ouvert à tous les publics.

Une commissaire du Mouvement citoyens genevois estime que les migrations à Genève existent depuis plus de deux mille ans et n'a pas l'intention de soutenir un projet qui se limiterait à la deuxième moitié du XX^e siècle.

Un commissaire d'Ensemble à gauche soutient ce projet qui met en avant tout ce que les migrants ont apporté dans la société. Il est important de bénéficier d'un espace qui soit une référence.

Un commissaire de l'Union démocratique du centre souligne que Genève a été une ville traversée au cours des derniers siècles par les migrations pour créer quelque chose d'original. Il soutient que le projet est à la fois trop petit et trop grand. Trop grand étant donné le grand nombre de cultures concernées, trop petit étant donné que cela est trop vaste. De plus, l'Union démocratique du centre n'est pas en faveur du gaspillage de l'argent des travailleurs.

Un commissaire du Parti démocrate-chrétien regrette que le projet soit limité à une période particulière. Cependant, il paiera pour voir. En effet, il s'agira de juger la proposition concrète du Conseil administratif. Il est important que le Conseil administratif prenne en compte toute la migration à Genève depuis sa création.

Un commissaire du Parti libéral-radical s'oppose à cette motion concernant la création d'un espace mettant la migration à l'écart des autres institutions. Il serait plus intéressant d'étudier la possibilité de mutualiser les espaces existants comme le Musée de la Croix-Rouge, les maisons de quartier, la Maison des associations ou d'autres musées genevois qui pourraient organiser des expositions sur ce thème. Il souligne que la création d'une Maison de la migration dans le bâtiment de l'ancienne Comédie a été évoquée lors des auditions. Cependant, lors du vote sur la Nouvelle Comédie, le Conseil municipal avait soutenu qu'il ne serait pas envisageable que la Ville se charge à nouveau de frais de fonctionnement importants en reprenant ce bâtiment. La CARTS manque de prudence avec les dépenses publiques. Cela n'est pas raisonnable, car des expositions ou des événements peuvent aborder ce thème sans investir un nouveau lieu. Il déplore aussi cette dérive qui consiste à claquemurer les personnes en catégories. Il souhaite davantage d'ouverture que de fermeture, en ouvrant les institutions à ces thématiques.

Un commissaire du Parti socialiste est favorable à la motion avec les amendements proposés. Il rappelle que la CARTS ne prend pas de décisions. C'est le Conseil administratif qui est chargé de proposer un projet concret. Il ajoute qu'il n'est pas envisagé de se limiter au XX^e siècle. Il souligne que Genève s'est constituée par l'immigration et la migration. Un lieu est essentiel afin de devenir une référence à partir duquel il est possible de se déployer dans la Ville par l'organisation d'événements. Genève, siège du HCR, lieu de la conclusion des Conventions de Genève et de l'OIM, est particulièrement symbolique pour la migration. De plus, avec le dérèglement climatique, ces mouvements migratoires vont s'accroître.

Vote

Par 10 oui (4 S, 1 EàG, 3 Ve, 2 PDC) contre 5 non (1 MCG, 3 PLR, 1 UDC), la motion M-1353 est acceptée avec les amendements approuvés, sous réserve que le titre puisse être modifié («Pour une Maison ou une Cité de la migration à Genève» au lieu de «Pour une Maison ou une Cité de l’immigration à Genève»).

Les considérants restant inchangés, les invites deviennent les suivantes:

PROJET DE MOTION AMENDÉE

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de lui présenter un projet de création à Genève d’un lieu permanent telle qu’une «Maison de la migration» pluridisciplinaire, ouverte à tous les publics, développant des activités, des programmes et des manifestations extérieures avec la participation de tous les habitant-e-s de Genève, mettant en valeur et en débat tous les apports et tous les éléments de l’histoire de l’immigration dans notre ville;
- d’étudier toute possibilité de collaboration avec le Canton, la Confédération, les organisations gouvernementales et non gouvernementales et d’autres institutions genevoises ainsi que des partenaires privés pour la réalisation, le financement et le fonctionnement de ce projet.

1^{er} novembre 2021

B. Rapport de minorité de M^{me} Florence Kraft-Babel.

Le présent rapport de minorité est motivé par le fait que, suite à quelques auditions ciblées, l'invite finale ne tient aucun compte de l'avis des experts, ne répond pas à un besoin de la société civile mais à la seule idée de quelques conseillers municipaux – a priori souples sur la concrétisation du projet puis de plus en plus rigides et versatiles –, que les directeurs de musées auditionnés et d'autres, dans leur majorité, sous cette forme, ne s'y intéressent pas, que nous n'avons de toute évidence ni les moyens ni le budget de le réaliser. Qu'il manque donc à ce projet tous les ingrédients nécessaires à sa réussite, à son incarnation, à savoir un corps et une âme.

Explications

Dès la première audition, le représentant des motionnaires présente «une motion qui ne nécessite pas une décision à proprement parler du Conseil municipal, sinon la décision de la renvoyer au Conseil administratif pour qu'il en fasse une proposition précise au Conseil municipal. Le projet culturel précisé et soumis par le Conseil administratif ainsi que le crédit alloué seront votés par le Conseil municipal.»

Se référant au succès de l'exposition «Nous, saisonniers, saisonnières... Genève 1931-2019», il explique qu'il s'agit moins de créer une Maison ou une Cité de l'immigration qu'une Maison ou une Cité de la migration pour mettre en valeur l'importance des déplacements de population. Qu'il existe – ou existait – déjà un petit Musée de l'immigration à Lausanne, dont nous n'avons pas pu auditionner le responsable, car celui-ci aurait fermé. Qu'il existe en revanche un Musée de l'histoire de l'immigration au Palais de la Porte-Dorée à Paris que, curieusement, malgré l'engouement de certains pour les causes internationales et la possibilité récente de visio-auditions, nous n'avons pas davantage entendu, mais, comme disaient les motionnaires, la dimension muséale est secondaire!

Après audition de M. Sami Kanaan et de ses services, de M. Boris Wastiau, directeur du MEG, et de Marc-Olivier Wahler, directeur du MAH, nous apprenons que le MEG fait déjà de l'immigration le cœur de ses préoccupations. Ainsi, la prochaine exposition traitera notamment des mouvements de populations qui découlent des injustices environnementales. Le MEG compte également prolonger le programme «Parlez-vous MEG?», qui offre un kit d'apprentissage de la langue française pour les populations d'origine migrante. Que, pour le MAH, M. Wahler a fait de l'inclusion et de la diversification de ses publics un objectif

prioritaire. A ce titre, son équipe de médiation est en train de développer un guide audio qui traduit instantanément les notices en 19 langues. Il déclare aussi imaginer, vu la thématique, que la maison se déplace d'institution en institution pour permettre différents regards sur ce thème par définition en mouvement.

Quant à M. Sami Kanaan, il confirme que la diversité culturelle est déjà mise en avant par de nombreuses institutions publiques et privées. Il ajoute qu'il ne faudrait pas que tout ce travail en faveur de l'intégration soit mis à mal par la création d'une nouvelle entité. Que l'audition du Service Agenda 21 – Ville durable (A21) permettrait d'avoir des éclaircissements à ce sujet. Que si le Conseil municipal votait en faveur de la motion, il faudrait que la nouvelle entité puisse travailler en collaboration avec les acteurs culturels déjà existants, que la nouvelle entité ne doit pas se substituer aux autres acteurs culturels genevois, mais au contraire favoriser les collaborations entre partenaires. A ce titre, M. Kanaan invite la commission à auditionner M. Gomez, M^{me} Kitsos ainsi que des représentant-e-s du Bureau de l'intégration des étrangers (BIE).

Il est également relevé que ce projet est à cheval entre la culture et le social. Toutefois, l'audition de M^{me} Kitsos, alors motionnaire, acceptée à l'unanimité par la commission, n'a jamais eu lieu. Nous avons en revanche auditionné sur cette idée M. Alfonso Gomez, M^{me} Chiara Barberis, cheffe du Service A21, ainsi que M. Bertrand Cassegrain, chargé de projets Diversité au Service A21.

Il y a été question d'enjeux mémoriels, de multiculturalité, toutes valeurs pratiquées au quotidien par les services de la Ville, et nous avons appris de M. Cassegrain que, depuis 2014, le projet «Genève, sa gueule» met sur pied des séances de prise de vue et de collecte de récits de vie dans le but de faire reconnaître la diversité de la population de Genève. Des projections de portraits et des séances de prises de vue seront proposées les 25 et 26 septembre 2021 dans le cadre de la biennale de photographie «No'photo». A noter également que l'exposition à succès «Nous, saisonniers, saisonnières... Genève 1931-2019», qui a eu lieu en novembre 2019, sera reprise à Bienne de février à septembre 2022. En outre, il est prévu de réaliser prochainement un itinéraire urbain traitant de la question des permis saisonniers. Il poursuit en indiquant que le projet pourrait être réfléchi avec les associations de personnes migrantes. En termes de gestion, plusieurs modèles sont possibles, que les institutions culturelles existantes pourraient accorder une place plus importante à la thématique de la migration. Il est également évoqué une journée de réflexion sur la question.

De l'audition de M. Nicolas Roguet, délégué du Bureau de l'intégration au Canton, nous avons retenu qu'il serait indispensable de lire l'ouvrage *Genève, cinq siècles d'accueil* retraçant la vie de quelques personnages historiques qui ont contribué à façonner l'identité genevoise. On y apprend notamment que le taux d'étrangers et d'étrangères présent-e-s à Genève est resté le même entre 1920 et

2020 (environ 40%). Pour ce qui est de la motion, M. Roguet dit que le fait de ne pas opter pour une approche exclusivement académique pourra favoriser le dialogue avec le monde communautaire et associatif. A ce stade, il avoue être favorable à un lieu qui ne soit pas figé dans l'espace public. Une maison mobile, itinérante, permettrait d'aller à la rencontre de la population et d'entamer des collaborations avec différents partenaires en fonction des lieux d'accueil.

Toutes ces auditions, sympathiques, compétentes et créatives auraient dû orienter le vote de la commission, jusqu'à ce que, au moment des prises de positions, de manière surprenante et inattendue, contrairement à tout ce nous avons entendu, une majorité s'est déclarée favorable à la création d'un «lieu permanent, central». Sachant que l'ONU, le HCR et l'OIM intègrent déjà la thématique, il avait été fait par d'aucuns la proposition de dédier un espace spécifique supplémentaire dans l'un de nos musées existants, le MEG ou le MAH; elle a sèchement été écartée.

En conclusion

Pour nous, enfermer la migration dans un musée, institution dédiée au passé, à ses icônes, à ses symboles, à la préservation de ses chefs-d'œuvre, affaiblit tout son sens. Le concept de musée, datant du XIX^e siècle, n'est pas adapté à la thématique, laquelle aurait pu précisément à cette occasion apporter un renouveau à un concept certes honorable mais parfois un peu vieillot. On parle partout de mettre les musées dans la rue, d'aller au-devant de la population; même le Grand Théâtre joue le jeu, a inventé sa plage, collabore avec d'autres institutions, notamment Antigél, migre avec ses projets; et voici que l'on veut enfermer les migrants, enfermer la rue dans un musée! Cela est d'autant plus regrettable que, s'agissant de nos institutions patrimoniales, nous peinons déjà à les soutenir et que nous ne voyons pas aujourd'hui, avec un budget déficitaire de plus de 40 millions, le moindre signe qui permette d'imaginer, même dans nos rêves les plus fous, la création d'un nouveau musée! Le budget de ce nouveau lieu avec son concours d'architecture – son référendum annoncé –, son personnel, sa direction, ses animations, nous effraie, alors que, revenant à notre quotidien, aujourd'hui, s'agissant de migrants – au sens le plus large du terme – il manquerait déjà 2 millions pour en assumer l'hébergement, ne serait-ce que pour cet hiver. Et d'ajouter que, tout comme l'hébergement d'urgence, la migration concerne bien plus que la Ville, et devrait, plus globalement, intéresser bien au-delà des villes.

Si nous voulons réellement répondre aux intentions des motionnaires sur l'histoire de la migration, dont nous avons entendu que la thématique est à cheval entre la culture et le social, la dimension muséale secondaire; si nous voulons réellement assumer que ce lieu ne soit pas une vitrine, qu'il reste vivant,

interactif, tisse des liens, soit lieu de rencontre, ouvert en permanence dans une approche interactive, au cœur de la cité et ouvert sur la cité, où toutes les époques seront traitées; alors, en ces temps troublés, pour faire vivre ce lieu, restons dans l'actualité! Allons concrètement à leur rencontre, faisons du social!

Car, pour nous, sur ce thème, le temps est aujourd'hui celui de l'action; viendra peut-être un jour celui du musée...

Nous refuserons donc cette motion, en espérant que M^{me} Kitsos, alors motionnaire, maintenant cheffe du département de la cohésion sociale et de la solidarité, ne nous en veuille pas trop.